

ARRÊTÉ DEP-2025-077 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE NAUTIQUE

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel maintenance nautique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance nautique pour la session 2025 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Lazar BEN DJABALLAH, enseignant

Enseignants :

Monsieur Thomas BRISMONTIER

Monsieur Sebastien DUCHENNE

Monsieur Frédéric MOREIRA

Monsieur Josselin BEVALOT

Monsieur François DI VIA

Monsieur Grégory FYOT

Madame Valérie FOLY

Monsieur Sylvain CAMUS

Professionnels :

Monsieur Zulficar AVCI

Monsieur Francis DIMPRES

Monsieur Alain ROSIER

Monsieur Romain BOURZEIX

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET